

Responsable: Dany Lussier-Desrochers
Comité de programme de premier cycle - Psychoéducation
819 376-5011, poste 4017

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)

Crédits: 90

Présentation

Note: Ce programme s'adresse aux personnes désireuses de réaliser leur programme à Trois-Rivières. Les personnes qui désirent étudier à Québec doivent s'inscrire au code de programme 7615 Baccalauréat en psychoéducation.

En bref

Le programme de baccalauréat en psychoéducation vise la formation professionnelle d'éducateurs. Le bachelier en psychoéducation est un professionnel dont la spécificité est l'évaluation des individus ainsi que la planification, l'organisation et l'utilisation d'un milieu de vie, pour venir en aide à des personnes en difficultés d'adaptation. Le contenu du programme se situe globalement dans une perspective de normalisation et d'intégration de l'individu (enfants, adolescents, adultes) dans ses divers milieux de vie naturels (famille, école, quartier).

La formation de 1er cycle en psychoéducation prépare également l'étudiant à entreprendre des études de 2e cycle en psychoéducation. La réussite de la maîtrise constitue l'exigence d'accès à la profession établie par l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.

Au plan théorique, l'accent est mis sur la connaissance du développement humain, sur les capacités et les difficultés d'adaptation ainsi que sur les différents facteurs de risque et de protection susceptibles d'influencer la trajectoire de l'adaptation des personnes. Au plan pratique, le programme a comme objectif l'acquisition d'attitudes et d'habiletés cliniques, de compétences professionnelles et de méthodes d'évaluation et d'intervention spécifiques non seulement en milieu institutionnel ou communautaire, mais également en milieu naturel.

Objectifs du programme

Ce programme a pour objectif la formation d'un professionnel qui est en mesure d'évaluer les capacités et les difficultés d'adaptation d'une personne ainsi que les forces et les limites de ses milieux de vie afin de concevoir, de coordonner et de mettre en oeuvre un plan ou un programme d'interventions visant l'intégration sociale de personnes en difficulté d'adaptation par le biais du vécu partagé.

En terme de connaissances théoriques, le programme permet au futur intervenant de se familiariser avec les diverses facettes du développement humain de même qu'avec les différents facteurs de risque ou de protection en jeu dans les processus d'adaptation et de réadaptation. En terme de formation professionnelle, le programme vise à favoriser la connaissance et l'utilisation de soi, le développement de l'autonomie personnelle et professionnelle et l'acquisition des compétences professionnelles et des valeurs éthiques qui sous-tendent l'intervention auprès des personnes en difficulté d'adaptation. Dans cette optique, le programme préconise une approche intégrée qui mise sur un rapport constant entre les connaissances théoriques, le développement personnel et la pratique professionnelle.

Avenir: Carrière et débouchés

La formation dispensée par le programme est axée sur la préparation à la pratique professionnelle, laquelle sera complétée par une formation de 2e cycle en psychoéducation donnant ainsi accès au titre de psychoéducateur.

Le diplômé du programme de 1er cycle en psychoéducation peut occuper, tant dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux (CSSS, Centre jeunesse, Centre de réadaptation en déficience intellectuelle...), le milieu carcéral, le milieu scolaire que dans le milieu communautaire, des postes variés dans plusieurs domaines :

- éducateur
- agent en relations humaines
- intervenant communautaire
- agent d'aide sociale
- conseiller en réadaptation
- chargé de projet, etc.

Présentement et pour les prochaines années, le taux de placement des bacheliers en psychoéducation est très élevé.

Atouts UQTR

Particularités

Pour porter le titre de psychoéducateur, la maîtrise en psychoéducation est obligatoire et il faut être membre en règle de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec (OPPQ).

Stages : les stages se font en continuité dans les milieux d'intervention, aux sessions d'automne et d'hiver de la 3e année du programme.

Admission

Veillez noter que la date limite pour déposer sa demande est le 1er mars de chaque année et ce, autant pour le candidat envisageant un cheminement à temps complet qu'à temps partiel.

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 80 étudiants.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Etudes au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et détenir une cote de rendement globale d'au moins 22 (sous réserve d'approbation des instances concernées).

ET

avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : mathématiques 360-300.

ET

avoir une cote de rendement d'au moins 22.

Les étudiants titulaires d'un DEC professionnel en éducation spécialisée ou en intervention en délinquance peuvent se voir reconnaître, selon l'entente signée avec leur maison d'enseignement, entre 12 et 30 crédits de cours pour les premiers et entre 9 et 24 crédits de cours pour les deuxièmes. Pour vérifier si une telle entente existe, les candidats doivent entrer en contact avec le directeur du comité de programme.

Base universitaire générale

Avoir réussi au moins trente (30) crédits de cours universitaires et avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 sur 4.3.

Avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : mathématiques 360-300.

Base expérience

Posséder des connaissances correspondant au contenu du cours de mathématiques de niveau collégial 360-300 ou l'équivalent et avoir oeuvré pendant au moins trois ans à plein temps ou l'équivalent dans le domaine de l'intervention auprès d'une clientèle en difficulté d'adaptation. Dans ce cas, la demande d'admission sera évaluée par le responsable de programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des lettres d'attestation indiquant la nature de son expérience professionnelle, c'est-à-dire les activités et les responsabilités lui étant associées, ainsi que les caractéristiques des personnes (âge, sexe, difficultés spécifiques) avec lesquelles il a été appelé à travailler. De plus, ces lettres doivent indiquer clairement le nombre d'heures travaillées dans le cadre de ces activités professionnelles. L'expérience personnelle ne peut, en aucun cas, être substituée à l'expérience professionnelle.

Le candidat adulte admissible pour lequel il n'aura pas été possible d'établir à partir de son dossier qu'il possède les connaissances requises pourrait, selon le cas, être admis conditionnellement à la réussite d'un ou deux cours d'appoint, suivant la recommandation du responsable du programme.

Tous les étudiants doivent se conformer au Règlement relatif à la maîtrise du français dans les programmes d'études.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base études hors Québec

Etre détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années,

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires (à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec, tous les candidats, ayant 12 ans de scolarité devront compléter une année de mise à niveau);

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique)

ET

avoir réussi le cours de niveau collégial suivant ou l'équivalent : mathématiques 360-300.

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Ainsi, vous devez nous faire parvenir la copie originale de votre test de français reconnu par l'UQTR (TFI, TEF, TCF, DELF, DALF) ou vous inscrire à la passation du TFI de l'UQTR à l'adresse www.uqtr.ca/inscription_tfr Pour obtenir de l'information sur les tests de français reconnus et les seuils de réussite, veuillez consulter le lien suivant : <https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/vrsg/Reglementation/107.pdf>

Modalités de sélection des candidatures

Catégories de candidats

Candidat collégien : personne qui détient un DEC et qui satisfait à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Candidat universitaire général : personne qui a réussi au moins trente (30) crédits de cours universitaires et qui satisfait à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Candidat avec expérience : personne âgée d'au moins vingt et un ans, possédant les connaissances et l'expérience correspondant à la structure d'accueil exigée dans les conditions d'admission.

Offres d'admission

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie pour chaque catégorie de candidats sélectionnés mentionnée ci-haut. Le Comité de programme se réserve de droit de définir la répartition des places pour chacune des catégories de candidats.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (69 crédits)

PSE1024	Problèmes cognitifs et interventions appliquées à la psychoéducation
PSE1025	Initiation à la profession et la pratique psychoéducative
PSE1026	Évaluation psychoéducative du contexte familial
PSE1027	Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux
PSE1029	Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation
PSE1036	Planification et organisation de l'intervention psychoéducative
PSE1047	Développement des ressources d'adaptation durant l'enfance
PSE1048	Développement des ressources d'adaptation de l'adolescence à l'âge adulte (PSD1047 ou PSE1047)
PSE1052	Cadre sociojuridique de l'intervention psychoéducative
PSE1053	Le psychoéducateur et la relation d'aide
PSE1054	L'accompagnement psychoéducatif (EF11053 ou PSE1053)
PSE1055	Courants théoriques et pratiques psychoéducatives
PSE1056	Méthodes d'observation en psychoéducation
PSE1059	Stage I en psychoéducation (6 crédits)
PSE1060	Stage II en psychoéducation (6 crédits) (EF11059 ou PSE1059)
PSE1064	Intervention de groupe
PSE1065	Problèmes sociaux
PSE1070	Intervention psychoéducative en situation de crise
PSE1083	Évaluation psychoéducative : les capacités et les difficultés d'adaptation (PSE1029)
PSE1084	Processus de la recherche qualitative en psychoéducation
PSE1085	Processus de la recherche quantitative en psychoéducation (EF11080 ou PSE1080 ou PSE1084)

Cours optionnels (18 à 21 crédits)

L'étudiant choisit de 18 à 21 crédits parmi les cours suivants :

PSE1028	Intervention psychoéducative auprès de la famille (PSE1026)
PSE1030	Technologies et adaptation psychosociale
PSE1033	Marginalité, délinquance et criminalité
PSE1049	Dépendances
PSE1050	Intervention communautaire
PSE1066	Déficience intellectuelle
PSE1067	Évaluation et intervention psychoéducative en déficience intellectuelle (EF11066 ou PSE1066)
PSE1068	Évaluation et intervention psychoéducative en marginalité, délinquance et criminalité (EF11033 ou PSE1033)
PSE1069	Évaluation et intervention précoce
PSE1071	Évaluation et intervention psychoéducative en santé mentale (PSA1008 ou PSE1027)
PSE1072	Évaluation et intervention psychoéducative en milieu scolaire
PSE1073	Nouvelles avenues pour le psychoéducateur

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Zéro à trois crédits de cours en dehors de la liste des cours du programme, avec l'approbation du responsable de programme. Certains cours sont offerts en ligne. Consulter la liste.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Pour s'inscrire au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation, il faut : *avoir réussi tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat (à l'exception du PSE1085) ou avoir reçu une équivalence par la direction des programmes de premier cycle: PSE1024, PSE1025, PSE1026, PSE1027, PSE1029, PSE1036, PSE1047, PSE1048, PSE1052, PSE1053, PSE1055, PSE1056, PSE1065 et PSE1084; *avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une équivalence pour les cours PSE1054, PSE1064, PSE1083 et PSE1085.

Pour s'inscrire au cours PSE1060 Stage II en psychoéducation, il faut avoir réussi le stage I et avoir réussi ou obtenu une équivalence pour tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat, ainsi que les trois cours suivants de troisième année PSE1054, PSE1064 et PSE1083; enfin, il faut avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une exemption pour PSE1070.

Pour suivre les cours PSE1067 Evaluation et intervention psychoéducative en déficience intellectuelle, PSE1068 Evaluation et intervention psychoéducative en marginalité, délinquance et criminalité, PSE1069 Evaluation et intervention précoce, PSE1072 Evaluation et intervention psychoéducative en milieu scolaire et PSE1074 Evaluation et intervention psychoéducative en dépendance, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducative.

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.

Description des activités

PSE1024 Problèmes cognitifs et interventions appliquées à la psychoéducation

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances sur les concepts de base du développement et du fonctionnement du cerveau, du vocabulaire et des termes associés à la neurophysiologie. L'étudiant doit comprendre l'impact des difficultés cognitives sur la planification de l'intervention psychoéducative et il est sensibilisé au travail interdisciplinaire.

Notions théoriques concernant les régions cérébrales, les réseaux neuronaux et le fonctionnement du cerveau. Etudes de la cognition fonctionnelle (orientation, attention, mémoire, fonctions motrices et sensorielles, langage, fonctionnement intellectuel, fonctions exécutives, comportementales et relationnelles). Compréhension des divers types de problématiques selon les atteintes cognitives et comportementales associées (traumatisme cranio-cérébral, syndrome du bébé secoué, épilepsie, trouble déficitaire de l'attention, problèmes hallucinatoires, syndromes démentiels, etc.). Impacts de la médication et autres substances sur les fonctions cognitives et comportementales.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1025 Initiation à la profession et la pratique psychoéducative

Ce cours vise à initier l'étudiant à la profession de psychoéducateur, au code de déontologie de la profession et aux compétences professionnelles à développer durant la formation universitaire. L'étudiant découvre différentes facettes de la profession à travers des rencontres avec des psychoéducateurs en exercice dans différents milieux.

Cette initiation à la pratique psychoéducative permet à l'étudiant d'être en contact avec des personnes en besoin ou en difficulté d'adaptation par des présences dans des milieux différents. Ces présences offrent à l'étudiant, pour une première fois, de s'initier aux schèmes relationnels et à la pensée réflexive à l'égard de la profession de psychoéducateur.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1026 Évaluation psychoéducative du contexte familial

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière les bases théoriques et pratiques nécessaires lui servant à cerner la situation et les besoins des familles en difficulté, avec une attention particulière portée aux capacités parentales.

Éléments de base du fonctionnement d'une famille. Rôles et fonctions parentales. Facteurs de risque et de protection considérés dans une perspective écosystémique. Divers outils pouvant servir à évaluer les capacités parentales dont certains sont mis en application lors de l'évaluation d'un signalement à la Protection de la jeunesse ou dans divers autres contextes où le psychoéducateur est le plus souvent interpellé.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1027 Difficultés d'adaptation associées aux troubles mentaux

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse les principaux syndromes psychiatriques et s'initie à l'évaluation des difficultés d'adaptation associées à ces troubles mentaux.

Connaissance des aspects multidimensionnels de la santé mentale et des troubles mentaux ainsi que les facteurs de risque et de protection. Compréhension de l'étiologie et de la symptomatologie en référence à la classification américaine (DSM) et aux principaux modèles explicatifs. Initiation à l'évaluation des capacités et des difficultés d'adaptation des personnes présentant des problèmes de santé mentale et des troubles mentaux. Identification des concentrations et des contextes d'observation des manifestations des principaux troubles mentaux.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1028 Intervention psychoéducative auprès de la famille (PSE1026)

Ce cours vise à ce que l'étudiant développe des habiletés de base lui servant à planifier et à dispenser des services aux familles en difficulté, avec une attention particulière portée au développement des compétences parentales. Ce cours s'inscrit dans la suite du cours Évaluation psychoéducative du contexte familial.

Rappel de quelques éléments de base sur le fonctionnement de la famille. Analyse d'une demande et premier contact. Différents mandats auxquels le psychoéducateur peut être associé. Planification d'une intervention auprès d'une famille en difficulté. Différentes stratégies d'intervention - accompagnement, soutien et réseau, échanges, mémoire et transmission, éducation (communication, encadrement, expression des émotions, etc.), etc. - qui favorisent le développement des compétences parentales. Stratégies à privilégier dans différents contextes (enfants, adolescents, parents âgés, minorités culturelles, familles recomposées, etc.).

PSE1029 Instruments de mesure et d'évaluation en psychoéducation

Ce cours vise à développer les connaissances et les habiletés nécessaires à la sélection et à l'utilisation d'instruments de mesure validés et pertinents en contexte psychoéducatif.

Fonctions, nature et utilisation des instruments de mesure. Intégration de l'utilisation des instruments de mesure à l'intérieur d'une entrevue d'évaluation. Types de mesures utilisées en psychoéducation. Considérations sociales et éthiques concernant l'utilisation d'instruments de mesure. Application des concepts associés à la qualité des instruments de mesure : fidélité, validité, normes, erreurs de mesure. Structures des instruments de mesure : formes de questions, types d'échelle, méthode de correction, etc. Questionnaires d'entrevue structurée ou semi-structurée. Administration des instruments de mesure et observations lors de la passation dont l'évaluation différentielle en LSJPA. Interprétation des résultats des instruments administrés : sources de données, méthodes d'analyse, examen des fiches d'évaluation et détection des profils invalides, types d'interprétation, rédaction des résultats. Étude d'instruments de mesure utilisés couramment en psychoéducation.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1030 Technologies et adaptation psychosociale

Ce cours vise à initier l'étudiant aux applications des technologies dans le but de promouvoir l'adaptation psychosociale de diverses clientèles.

Connaissance des cadres théoriques guidant le développement et l'application des technologies. Exploration des diverses applications des technologies visant l'évaluation et l'intervention auprès d'une multitude de clientèles (troubles de développement, déficience intellectuelle, trouble envahissant du développement, troubles de l'attention, trouble anxieux, trouble

de l'humeur, jeu compulsif, etc.) ainsi que dans plusieurs milieux d'intervention (centres de la petite enfance, écoles, centres de réadaptation, établissements du réseau de la santé, etc.). Connaissance de leurs effets sur l'adaptation psychosociale. Expérimentation concrète de certaines solutions technologiques.

PSE1033 Marginalité, délinquance et criminalité

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance critique à l'égard des phénomènes de la marginalité, de la délinquance et de la criminalité ainsi qu'aux dimensions théoriques qui s'y rattachent.

Notions de base en marginalité, en délinquance et en criminalité. Prévalence de ces phénomènes en fonction de l'âge, du sexe et des types de délits. Perspectives historiques. Modèles théoriques explicatifs s'appuyant sur des bases biologiques, psychologiques, sociologiques et criminologiques. Trajectoires de marginalité et de délinquance. Taux de récidive et facteurs associés. Comorbidités associées aux phénomènes (dépendances (alcool, drogues, jeux...), santé mentale, etc.). Contexte légal (Code criminel et LSJPA) et mesures judiciaires et alternatives.

PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducative

Ce cours vise à ce que l'étudiant, à partir du modèle d'organisation de l'intervention psychoéducative, intègre les composantes de l'organisation du milieu dans le but de s'y référer pour planifier, organiser, animer et évaluer sa pratique psychoéducative. Il apprend aussi le processus d'élaboration d'un plan d'intervention (PI) et d'un plan de service individualisé (PSI) en vue d'une mise en oeuvre à partir de vignettes cliniques. De plus, il apprend les fondements théoriques entourant la démarche adaptative des sujets.

Les trois dimensions de l'intervention psychoéducative (organisation, animation, utilisation) et leur interactions. Les opérations professionnelles ainsi que le modèle d'organisation du milieu et ses composantes. Utilisation de ce modèle dans différents contextes : activité, programme milieu, PI, PSI. Le processus d'élaboration et les éléments constitutifs des PI et PSI en lien avec les dispositions législatives pertinentes. Notions d'apprentissage, de potentiel d'adaptation et de potentiel expérientiel, d'équilibre et de déséquilibre, de défi, de niveau de convenance, de motivation et d'intérêt.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1047 Développement des ressources d'adaptation durant l'enfance

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse, dans l'optique d'une intervention psychoéducative et d'une évaluation psychosociale, les enjeux développementaux et la nature du développement de différentes ressources personnelles, familiales et sociales et identifie les facteurs susceptibles de favoriser ou d'entraver l'adaptation de l'enfant (0-12 ans).

Théories et approches liées au développement de l'enfant : modèle Processus-Personne-Contexte-Temps de Brofenbrenner, trajectoire de développement, facteurs de risque et de protection, stress-détresse, modèle d'analyse psychodéveloppemental de l'adaptation du Cummings et al. (2000). Portrait du développement social, affectif et sociocognitif dit normal, les facteurs d'adaptation et d'inadaptation liés à ces développements de même que l'acquisition de certaines ressources personnelles durant la période de 0-12 ans. Développement des compétences de bases, hérédité et génétique, attachement mère-enfant, engagement paternel, pratiques éducatives, relations entre pairs, tempérament, intelligence, créativité, style cognitif, approche psychosociale de la personnalité. Leurs conséquences à l'intérieur du développement sur l'ajustement psychosocial.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1048 Développement des ressources d'adaptation de l'adolescence à l'âge adulte (PSD1047 ou PSE1047)

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse, dans l'optique d'une intervention psychoéducative et d'une évaluation psychosociale, les tâches développementales et la nature du développement de différentes ressources personnelles, familiales et sociales et identifie les facteurs susceptibles de favoriser ou d'entraver l'adaptation de l'adolescence jusqu'à la période adulte moyen.

Profil normatif et changements développementaux caractéristiques de l'adolescence et à l'adulte. Développement lié aux aspects cognitifs, social, affectif de même que l'acquisition de ressources personnelles durant la période allant de l'adolescence à l'adulte moyen. Puberté et changements physiques, crise identitaire, crise du milieu, structure de vie (Levinson). Pensée formelle et postformelle, identité, intimité, générativité, conscience morale, estime de soi et sentiment d'auto-efficacité, coping et l'évolution des styles d'adaptatifs. Relations entre adolescents et entre adultes, attachement parent-adolescent, supervision parentale, les changements dans les relations sociales, relations amoureuses, relations de couple. Orientations professionnelles et entrée sur le marché du travail. Leurs conséquences, dans certains cas, sur l'ajustement psychosocial à court ou long terme des individus.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1049 Dépendances

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière une connaissance critique à propos des dépendances tant dans ses assises théoriques que dans ses manifestations cliniques. La consommation d'alcool, les drogues et les jeux de hasard et d'argent sont abordés via les différentes dimensions biopsychosociales y étant rattachées.

Les modèles théoriques explicatifs des dépendances. Les principales substances psychoactives (SPA) et leurs effets. La variété de l'offre de jeux de hasard et d'argent. La cyberdépendance. L'ampleur de la consommation d'alcool, d'autres drogues, des jeux de hasard et d'argent et de la cyberdépendance dans la population générale et dans des populations spécifiques (jeunes, détention, etc.). Les processus qui prévalent quant à la consommation de SPA (tolérance, sevrage, dépendance physique et psychologique, etc.). Les conséquences possibles de la consommation, des habitudes de jeux de hasard et d'argent et de la cyberdépendance. Les comorbidités associées à la toxicomanie et au jeu pathologique (délinquance, santé mentale, ITSS, itinérance, etc.). Les facteurs de risque et de protection associés aux dépendances. Les aspects légaux touchant les drogues illégales. Certains enjeux actuels entourant les drogues (légalisation, usage médical, etc.).

PSE1050 Intervention communautaire

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances sur le milieu et l'approche communautaires ainsi que sur les différentes stratégies d'intervention qu'on peut y développer; à comprendre la pertinence de l'intervention communautaire en regard des problématiques sociales contemporaines et à reconnaître son utilité pour une pratique psychoéducative.

Action, organisation, intervention et approche communautaires : leurs caractéristiques, stratégies, finalités et enjeux spécifiques. Utilisation dans différents contextes d'intervention. Fondements, valeurs et défis du milieu communautaire. Connaissance des problématiques sociales qui font appel à l'intervention communautaire. Notions de communauté, réseaux, empowerment (appropriation), participation sociale, don, soutien, entraide. Pouvoir et place de l'aide informelle. Méthodologie pour le développement de projets d'action ou d'intervention communautaire. Expérimentation d'un projet d'action communautaire en équipe de travail. Réflexion sur l'engagement ainsi que sur les possibilités et limites de l'intervention psychoéducative en milieu communautaire ou selon une approche communautaire.

PSE1052 Cadre sociojuridique de l'intervention psychoéducative

Ce cours vise à ce que l'étudiant prenne connaissance des lois, des règlements, des politiques et des orientations qui, d'une part, encadrent l'organisation des services offerts aux personnes en difficulté d'adaptation et d'autre part, balisent l'intervention et l'éthique professionnelle du psychoéducateur auprès des usagers.

Notions générales sur le système judiciaire au Québec. Etude des lois qui statuent sur les droits de la personne (Charte canadienne des droits et libertés et le Code civil du Québec) et sur l'organisation des services sociaux (Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur les services de santé et les services sociaux). Etude des lois qui se rapportent aux enfants et adolescents en situation de vulnérabilité (Loi sur la protection de la jeunesse, Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, Loi sur l'instruction publique), ainsi que celles concernant les personnes en situation de vulnérabilité (Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui, Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées, Loi sur le Curateur public).

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1053 Le psychoéducateur et la relation d'aide

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des notions théoriques propres à la relation d'aide en contexte psychoéducatif. Parallèlement, il s'initie à la pratique de la relation d'aide et amorce une réflexion sur ses attitudes et ses comportements en contexte d'intervention.

Définition et objectifs de la relation d'aide et des valeurs sous-jacentes. Objectifs visés par une relation d'aide et son déroulement. Etude d'un modèle et de ses étapes de la relation d'aide. Fondements de l'approche humaniste. Apprentissage et utilisation des principaux ingrédients de base d'une relation d'aide : respect, authenticité, empathie et renforcement de l'autonomie de la personne. Apprentissage de différentes techniques en relation d'aide : reflet, reformulation, focalisation, confrontation, etc. Introduction à l'accompagnement clinique psychoéducatif.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1054 L'accompagnement psychoéducatif (EF11053 ou PSE1053)

Ce cours vise le développement des compétences à l'accompagnement psychoéducatif.

Connaître et intégrer des concepts liés à l'accompagnement psychoéducatif en tenant compte de la spécificité des contextes d'intervention. Distinguer l'accompagnement psychoéducatif d'autres formes de relation d'aide, dont la psychothérapie. Les différentes modalités d'actualisation d'un accompagnement psychoéducatif. Les différents niveaux d'intervention. L'utilisation du vécu partagé, rapporté ou observé comme opération professionnelle et son processus. L'alliance thérapeutique, son développement, son maintien et ses ruptures. L'accompagnement psychoéducatif dans les contextes de travail d'équipe et de relation d'autorité. L'analyse du processus d'accompagnement psychoéducatif. Le savoir-être en intervention : résonances, transfert, contre-transfert, implication, surimplication, éthique professionnelle.

L'étudiant analyse l'ensemble du processus d'accompagnement psychoéducatif d'une personne ou d'un groupe à partir des notions théoriques acquises. Consolidation des compétences à l'accompagnement psychoéducatif en fonction des trois savoirs : savoir, savoir-faire et savoir-être.

Dans le respect du règlement pédagogique particulier concernant les stages, ce cours doit être réalisé avant ou pendant le stage I.

PSE1055 Courants théoriques et pratiques psychoéducatives

Ce cours vise à ce que l'étudiant s'initie aux trois principaux courants théoriques qui ont une influence prépondérante dans le champ de la psychoéducation, lui permettre de se familiariser avec les postulats fondamentaux de chacune de ces approches et montrer comment celles-ci rendent compte de l'adaptation et des difficultés d'adaptation des personnes.

Distinction entre approche, théorie et modèle. Etude des assises théoriques et cliniques des courants théoriques psychodynamique, cognitivo-comportemental et systémique et de leur apport respectif à la compréhension de l'être humain. Comparaison entre les trois approches. L'utilité de ces courants théoriques lors de l'évaluation et de l'intervention psychoéducative.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1056 Méthodes d'observation en psychoéducation

Ce cours vise à ce que l'étudiant apprenne à utiliser les différentes méthodes d'observation directe du comportement humain. Il situe l'observation comme une méthode scientifique de connaissance et son utilité pour l'évaluation des capacités et des difficultés d'adaptation d'un individu. Il s'exerce à la pratique de la méthode d'observation narrative et se familiarise avec l'observation systématique. Il analyse les données d'observation pour vérifier des hypothèses concernant les capacités d'adaptation ou les difficultés d'adaptation d'une personne à son environnement.

Définition de l'observation comme méthode scientifique d'acquisition de connaissance. Les mécanismes impliqués dans la perception des phénomènes observés ainsi que les procédures pour réduire les biais de l'observation. L'observation directe du comportement dans le contexte de l'évaluation des capacités et des difficultés d'adaptation d'une personne. Démarche visant la collecte des informations et la rédaction des observations dans un langage descriptif : comportement ciblé, définition opérationnelle du comportement, analyse de la séquence comportementale en termes d'antécédents et de conséquences. Apprentissage d'une méthode narrative appliquée à la psychoéducation : la Technique d'Observation d'un Comportement d'Adaptation (TOCA). Définition et utilité des méthodes d'observation systématique. Elaboration, expérimentation et analyse des données issues d'une grille d'observation systématique.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1059 Stage I en psychoéducation (6 crédits)

Ce stage vise à ce que l'étudiant, à la lumière des connaissances théoriques et pratiques acquises depuis le début de sa formation et en s'intégrant dans un milieu d'intervention, développe les compétences professionnelles attendues par l'OPPQ de même que les compétences relationnelles, plus précisément les schèmes relationnels, pour intervenir auprès des personnes en difficultés d'adaptation ou à risque de le devenir.

L'étudiant est évalué sur chacune de ces compétences professionnelles (1- évaluer la situation de manière rigoureuse; 2- déterminer un plan ou un programme d'intervention; 3- assurer la mise en place du plan ou programme d'intervention; 4- soutenir la personne, le groupe, la famille dans sa démarche d'adaptation; 5- gérer sa pratique en conformité avec les normes). Il l'est également sur chacun des schèmes relationnels (1- empathie, 2- congruence, 3- considération, 4- confiance, 5- sécurité, 6 – disponibilité) à l'intérieur de ses interactions. De plus, il analyse l'impact de ses interventions en fonction des trois savoirs : savoir, savoir-faire et savoir-être.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, il faut avoir réussi tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat ou avoir reçu une équivalence par la direction des programmes de premier cycle. Ils s'agit des cours PSE1024, PSE1025, PSE1026, PSE1027, PSE1029, PSE1036, PSE1047, PSE1048, PSE1052, PSE1053, PSE1055, PSE1056, PSE1065, PSE1084, PSE1085 et avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une équivalence pour les cours PSE1054, PSE1064 et PSE1083.

PSE1060 Stage II en psychoéducation (6 crédits) (EFI1059 ou PSE1059)

En continuité avec le stage I en psychoéducation, l'étudiant consolide les compétences professionnelles attendues par l'OPPQ, ses compétences relationnelles, son identité professionnelle et personnalise ses modalités d'intervention.

L'étudiant est à nouveau évalué sur chacune des compétences professionnelles (1- évaluer la situation de manière rigoureuse; 2- déterminer un plan ou un programme d'intervention; 3- assurer la mise en place du plan ou programme d'intervention; 4- soutenir la personne, le groupe, la famille dans sa démarche d'adaptation; 5- gérer sa pratique en conformité avec les normes).

Il est également à nouveau évalué sur chacun de schèmes relationnels (1- empathie, 2- congruence, 3- considération, 4- confiance, 5- sécurité, 6 – disponibilité) à l'intérieur de ses interactions. Il analyse l'impact de ses actions et de ses attitudes relationnelles en fonction des trois savoirs (savoir - savoir-faire et savoir-être) dans le but de consolider ses propres modalités d'intervention et son identité professionnelle.

Règlement pédagogique particulier

Pour s'inscrire au cours PSE1060 Stage II en psychoéducation, il faut :

- <blockquote><p align=left>Avoir réussi tous les cours obligatoires du cheminement régulier des deux premières années du baccalauréat (à l'exception du PSE1085) ou avoir reçu une équivalence par la direction des programmes de premier cycle : PSE1024, PSE1025, PSE1026, PSE1027, PSE1029, PSE1036, PSE1047, PSE1048, PSE1052, PSE1053, PSE1055, PSE1056, PSE1065 et PSE1084;<p align=left></blockquote>

- <blockquote><p align=left>Avoir réussi le PSE1059 (Stage I) ainsi que les trois cours suivants de troisième année : PSE1054, PSE1064 et PSE1083;<p align=left></blockquote>

- <blockquote><p align=left>Avoir réussi, être inscrit ou avoir obtenu une exemption pour le cours PSE1070.<p align=left></blockquote>

Dans le cas d'un échec des cours PSE1054, PSE1064 ou PSE1083, l'étudiant peut faire une demande de dérogation auprès du directeur de programme afin de pouvoir s'inscrire au PSE1060. Il appartient au directeur d'autoriser ou non cette inscription. Dans le cas où l'inscription au PSE1060 est autorisée, le directeur se réserve le droit d'ajouter des objectifs supplémentaires à la grille d'évaluation du PSE1060.

PSE1064 Intervention de groupe

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse les différents aspects de la réalisation d'une intervention basée sur la méthode de groupe. Il vise à développer des habiletés à observer, à identifier et utiliser les phénomènes de groupe, dans diverses applications (groupe de tâche, d'éducation, de soutien, de traitement) dans une perspective psychoéducative. En plus de l'apprentissage des paramètres essentiels à une intervention auprès des groupes, le cours vise à ce que l'étudiant développe des compétences en animation de même que des attitudes propres à l'intervention de groupe.

Connaissances de base spécifiques à l'analyse ou la mise en place et le développement d'un groupe. Notion d'intervention de groupe et sa pertinence sur le plan cognitif, émotif et comportemental. Connaissance des instruments et outils d'observation et de diagnostic de groupe. Comparaison entre groupe de tâches versus groupe de traitements. Différentes perspectives théoriques en groupe. Rôles et fonctions de l'animateur de groupe. Facteurs d'aide thérapeutiques, gestion des situations problématiques en groupe.

Dans le respect du règlement pédagogique particulier concernant les stages, ce cours doit être réalisé avant ou pendant le stage I.

PSE1065 Problèmes sociaux

Ce cours vise à ce que l'étudiant prenne connaissance de différents problèmes sociaux, en comprenne les racines sociales et politiques, et en faire une analyse à partir de divers modèles théoriques. Être en mesure d'identifier les défis que cela peut représenter pour la pratique psychoéducative. Connaître des stratégies d'intervention sociale ciblées ainsi que des programmes contemporains dans le domaine de la psychoéducation.

Définition d'un problème social ainsi que d'une représentation sociale. Diverses perspectives théoriques telles que la pathologie sociale, le fonctionnalisme, l'interactionnisme, la perspective écologique, le constructivisme et le féminisme. Divers problèmes contemporains tels que la pauvreté, l'itinérance, la violence, les gangs de rue, la prostitution, le décrochage et le suicide. Leur manifestations leurs enjeux et leurs conséquences (inadaptation, marginalisation, exclusion). Programmes et stratégies d'intervention sociale.

Règlement pédagogique particulier : Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1066 Déficience intellectuelle

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances de base impliquées dans le diagnostic, la classification et l'élaboration de système de soutien à offrir aux personnes présentant une déficience intellectuelle (DI) ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

Étude de l'évolution historique des attitudes envers les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme. Présentation des divers modèles conceptuels du fonctionnement humain (AAIDD, ICF-1-, MDF-PPH). Connaissance des principaux facteurs étiologiques, cognitifs et environnementaux liés à la DI et au TSA. Sensibilisation à la situation actuelle en matière d'intégration scolaire et sociale (PI, PT, PSI). Distinctions et similitudes entre DI et TSA. Utilisation des technologies en soutien au maintien des acquis ou à l'apprentissage de comportements autodéterminés.

PSE1067 Évaluation et intervention psychoéducative en déficience intellectuelle (EF1066 ou PSE1066)

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances et développe des habiletés à la pratique de l'intervention auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle.

Évaluation des besoins (outils et démarches) et planification de l'intervention (plan d'intervention individualisé et plan de services) en fonction des différentes périodes de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle. Connaissance des impacts au niveau de l'intervention psychoéducative en tenant compte des caractéristiques cognitives et non-cognitives de ces personnes (outils et programmes). Intervention auprès des enfants et de leur famille (processus d'adaptation de la famille, intervention précoce, intégration en Centres de la Petite Enfance, intégration scolaire). Intervention auprès des adolescents et adultes (vie affective, amoureuse et sexuelle, loisirs, vie résidentielle, vie professionnelle, droits et éthique). Outils et programmes d'intervention auprès des personnes ayant des problématiques associées (troubles envahissants du développement, déficience motrice, déficience sensorielle, comportements excessifs).

Règlement pédagogique particulier pour les étudiants inscrits au programme de Baccalauréat en psychoéducation (7815 et 7615) et au Certificat en intervention psychosociale (4012) seulement : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducative.

PSE1068 Évaluation et intervention psychoéducative en marginalité, délinquance et criminalité (EF1033 ou PSE1033)

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances et des habiletés d'évaluation et d'intervention ainsi que des attitudes personnelles pour intervenir efficacement auprès des individus marginalisés, délinquants ou criminalisés.

Rôles et habiletés du psychoéducateur dans l'application des mesures ou des peines (sanctions extrajudiciaires, probation, mise sous-garde, etc.). Outils d'évaluation du profil et du risque criminogènes. Évaluation clinique des difficultés et des capacités d'adaptation de l'individu. Évaluation différentielle en fonction des personnalités et des contextes criminels. Élaboration et rédaction d'un rapport pré-décisionnel ou pré-sentenciel. Planification de l'intervention psychoéducative (plan d'intervention) en tenant compte des meilleures pratiques en marginalité, délinquance et criminalité. Réflexion sur les enjeux éthiques de l'intervention.

Règlement pédagogique particulier pour les étudiants inscrits au programme de Baccalauréat en psychoéducation (7815 et 7615) et au Certificat en intervention psychosociale (4012) seulement : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducative.

PSE1069 Évaluation et intervention précoce

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances et des habiletés relatives aux difficultés développementales de la petite enfance ainsi que les services, programmes et outils spécifiques d'évaluation et d'intervention précoce.

Maîtrise de différents outils de dépistage, d'évaluation et d'intervention précoce. Intervention dans une perspective de développement en soutien à l'enfant et à ses différents milieux de vie. Élaboration d'un plan d'intervention psychoéducatif dans le cadre d'une intervention précoce. Connaissance des services et des programmes offerts pour diverses clientèles d'enfants ayant des besoins particuliers (enfants ayant une déficience intellectuelle, présentant un trouble envahissant du développement, autres problématiques de santé mentale). Réflexion sur le rôle de psychoéducateur au sein d'une équipe interdisciplinaire (orthophoniste, ergothérapeute, etc.) et dans une perspective de développement des compétences parentales.

Règlement pédagogique particulier pour les étudiants inscrits au programme de Baccalauréat en psychoéducation (7815 et 7615) et au Certificat en intervention psychosociale (4012) seulement : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducatif.

PSE1070 Intervention psychoéducatif en situation de crise

Ce cours vise à ce que l'étudiant développe les connaissances et les habiletés requises à l'évaluation et l'intervention psychoéducatif en situation de crise, en tenant compte des modèles actuels et des expériences novatrices dans la pratique. Il propose d'identifier les défis inhérents à l'intervention de crise et les ressources personnelles exigées.

Compréhension des phases du processus de crise. Étude des principaux types de crises dans le contexte de l'intervention psychoéducatif. Connaissance des mécanismes de résolution de la crise, la mobilisation des ressources de l'individu et de son environnement. Observation et évaluation du niveau de désorganisation lié à la crise. Indicateurs de la crise suicidaire et homicide. Principes et techniques d'intervention : prévention (signes précurseurs), intervention auprès de la personne ou groupe et postvention (debriefing). Connaissance des techniques de base d'arrêt d'agir. Points de repère à la prise de décision relative à l'utilisation des mesures de contention ou d'isolement dans le cadre de la LSSSS. Connaissance des protocoles appliqués dans divers milieux d'intervention. Réflexion sur les effets de la crise pour l'intervenant (réactions personnelles et mobilisation de ses ressources) et sur l'équipe (enjeux, mécanisme de concertation).

Dans le respect du règlement pédagogique particulier concernant les stages, ce cours doit être réalisé avant ou pendant le stage II.

PSE1071 Évaluation et intervention psychoéducatif en santé mentale (PSA1008 ou PSE1027)

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances et des habiletés de base aux diverses formes d'intervention auprès des personnes présentant des problèmes de santé mentale ou des troubles mentaux.

Connaissance du contexte sociopolitique de l'organisation de services au Québec et différenciation du continuum de services (promotion, prévention, traitements spécialisés, réadaptation psychosociale et réinsertion). Processus de rétablissement. Approche biopsychosociale du traitement des troubles mentaux : effets thérapeutiques et secondaires des médicaments, soutien psychosocial et dans la communauté. Notion de plan de services et élaboration d'un plan d'intervention psychoéducatif en santé mentale. Connaissance des programmes pertinents d'intervention en santé mentale. Modalités et techniques d'intervention psychoéducatif auprès des personnes, d'un groupe, de la famille ou des proches. Sensibilisation à des attitudes aidantes visant le développement du potentiel des personnes ou le maintien de son fonctionnement adaptatif.

PSE1072 Évaluation et intervention psychoéducatif en milieu scolaire

Ce cours vise l'acquisition des connaissances et des habiletés de base à l'évaluation et l'intervention psychoéducatif en milieu scolaire.

Principes et cadre d'intervention en milieu scolaire : lois, politique d'adaptation scolaire, cadres de références, niveaux d'intervention, mesures d'encadrement, rôle des différents acteurs. Particularité de l'évaluation psychoéducatif en milieu scolaire et principales méthodes d'évaluation utilisées; processus de déclaration d'élèves. Interventions comportementales proactives et réactives recommandées en milieu scolaire et encadrement pédagogique. Gestion de crise. Interventions cognitives-comportementales liées à différentes problématiques rencontrées en milieu scolaire (inattention, anxiété, mésestime de soi, agressivité, etc.) : développement de l'autocontrôle, résolution de problème, restructuration cognitive, etc. Développement des habiletés sociales. Soutien à la motivation scolaire. Élaboration d'un plan d'intervention et d'un plan de services adapté au milieu scolaire.

Règlement pédagogique particulier pour les étudiants inscrits au programme de Baccalauréat en psychoéducation (7815 et 7615) et au Certificat en intervention psychosociale (4012) seulement : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducatif.

PSE1073 Nouvelles avenues pour le psychoéducateur

Ce cours vise à ce que l'étudiant prenne connaissance des nouvelles connaissances ou pratiques psychoéducatives qui sont susceptibles de constituer de nouvelles avenues d'intervention pour le psychoéducateur.

Ces avenues peuvent se rapporter soit à des individus, des groupes ou à des populations qui manifestent des difficultés d'adaptation. Elles peuvent être à caractère préventif ou réadaptatif. Elles peuvent être réalisées ou en voie de l'être au Québec, au Canada ou à l'étranger, mais dans ce dernier cas susceptibles d'être réalisables au Québec. Pratiques de pointes basées sur des données probantes de recherche.

PSE1074 Évaluation et intervention psychoéducatrice en dépendance (EF11049 ou PSE1049)

Ce cours vise à ce que l'étudiant acquière des connaissances et développe des habiletés de détection, d'évaluation et d'intervention ainsi que des habiletés personnelles pour intervenir efficacement auprès des consommateurs problématiques d'alcool et d'autres drogues et des personnes ayant des problèmes avec les jeux de hasard et d'argent.

Connaissance des différentes approches contemporaines en toxicomanie et jeu pathologique. Organisation des services au Québec. Initiation à la pratique de l'Entretien motivationnel (Miller & Rollnick) et à de l'intervention comportementale-cognitive (Carroll, Monti). Modalités d'évaluation et d'intervention auprès des joueurs pathologiques, auprès des personnes présentant une gravité modérée d'abus de SPA (programmes d'intervention précoce) et auprès des personnes présentant une gravité élevée d'abus de SPA (désintoxication, réadaptation, traitements de substitution, prévention de la rechute, rôles des membres de l'entourage, etc.). Elaboration d'un plan d'intervention psychoéducatif pour les personnes présentant un problème de dépendance. Réduction des méfaits. Intervention en toxicomanie auprès de personnes présentant des problématiques particulières. Réflexion sur les composantes liées à l'efficacité des interventions.

Règlement pédagogique particulier pour les étudiants inscrits au programme de Baccalauréat en psychoéducation (7815 et 7615) et au Certificat en intervention psychosociale (4012) seulement : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir réussi ou être inscrit au cours PSE1036 Planification et organisation de l'intervention psychoéducatrice.

PSE1083 Évaluation psychoéducatrice : les capacités et les difficultés d'adaptation (PSE1029)

Ce cours vise à développer les connaissances et habiletés nécessaires pour réaliser l'évaluation psychoéducatrice d'une personne et rédiger le rapport qui en découle.

Objets et finalités de l'évaluation psychoéducatrice. Concepts clés : adaptation et inadaptation, santé mentale et psychopathologie, normalité, symptômes difficultés et troubles d'adaptation. Cadre légal et considérations éthiques et déontologiques. Évaluation fonctionnelle et évaluation normative. Démarche d'évaluation psychoéducatrice. Collecte de données : objectifs et méthodes (entrevues d'évaluation, observations, utilisation de tests ou d'instruments validés, évaluation informelle, étude de dossiers). Analyse des données et bilan clinique : identification de la situation problématique et des facteurs de risque et de protection; bilan des capacités et des difficultés adaptatives; formulation d'un jugement clinique; formulation des recommandations d'intervention. Rédaction du rapport d'évaluation psychoéducatrice.

Dans le respect du règlement pédagogique particulier concernant les stages, ce cours doit être réalisé avant ou pendant le stage I.

PSE1084 Processus de la recherche qualitative en psychoéducation

Ce cours vise à ce que l'étudiant examine la contribution du paradigme inductif pour la compréhension d'objets de recherche dans le secteur de la psychoéducation. L'étudiant explorera les enjeux méthodologiques ainsi que les critères de scientificité propres à la méthode de recherche qualitative. En plus de réaliser une recherche documentaire reposant sur des travaux qualitatifs, il évaluera la qualité scientifique des articles scientifiques retenus. L'étudiant sera aussi amené à explorer des méthodes de collecte de données spécifiques à cette démarche méthodologique (journal de bord, entretien non-directif ou semi-directif, groupes de discussion focalisés, observation en situation, analyse documentaire, etc.), examinera les enjeux associés à l'échantillonnage (choix de la population à l'étude, participants, informateurs-clés, documents, etc.) ainsi que les principes liés à la diversification et la saturation. L'étudiant apprendra aussi les principes guidant la retranscription et les différentes formes d'analyses (analyse thématique, par catégories conceptualisantes, etc.). Il examinera également les enjeux relatifs à la production et la diffusion des résultats de nature qualitative (confidentialité, consignation fidèle des propos des participants, exhaustivité, communicabilité) et sera amené à poser un regard critique sur plusieurs dimensions dont : la subjectivité, la validité des données, l'éthique ainsi que la posture et l'attitude du chercheur dans le cadre d'une démarche inductive. Enfin, l'étudiant verra comment la recherche qualitative peut promouvoir le développement et l'implantation de pratiques psychoéducatrices innovantes dans plusieurs milieux d'intervention (éducation, santé, services sociaux, milieux communautaires) ainsi que l'apport de cette méthode pour la compréhension d'enjeux sociaux.

Règlement pédagogique particulier

Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.

PSE1085 Processus de la recherche quantitative en psychoéducation (EF1080 ou PSE1080 ou PSE1084)

Ce cours vise à ce que l'étudiant connaisse les méthodes de recherche pertinentes au champ disciplinaire et professionnel de la psychoéducation et qu'il aborde plus spécifiquement les méthodes de recherches quantitatives. Le cours fait un rappel des notions élémentaires en recherche et explore les postulats et critères de scientificité de la recherche quantitative, l'échantillonnage et les devis. Le contenu du cours couvre également l'interprétation des données quantitatives (statistiques descriptives, inférentielles, paramétriques et non paramétriques) et la communication (orale ou écrite) des résultats. Le contenu des cours fait des liens fréquents entre la démarche scientifique et la démarche clinique.

Règlement pédagogique particulier

Ce cours est préalable au cours PSE1059 Stage I en psychoéducation.